



LE CATALOGUE DES FORMATIONS DIOCESAINES

2020 - 2021



Professeurs des écoles,

SUPERS HÉROS DE LA SCOLARITÉ

LEURS SUPERS POUVOIRS

LA PATIENCE

Que ce soit avec les élèves, les parents ou la photocopieuse, c'est qu'il en faut de la patience !

L'ÉCOUTE

Peut même entendre une mouche voler au fond de la classe !

COUTEAU SUISSE DE L'ENSEIGNEMENT

Sait autant nouer les lacets, moucher un nez qui coule qu'apprendre les mathématiques avec des bonbons tout en faisant de la peinture à doigts.

LA BIENVEILLANCE

Ecoute les petits tracas comme les gros soucis et essaie d'apporter des solutions adaptées à chaque enfant

L'EMPATHIE

Repère et aide les élèves aux besoins spécifiques.

LA DÉBROUILLARDISE

Peut fabriquer un moulin à vent en papier pour expliquer l'énergie éolienne à tous les enfants !

L'OUVERTURE AU MONDE

Peut autant parler de la migration des pingouins en hiver que faire la météo en anglais !



Tout d'abord un merci à vous tous, Chefs d'établissement et enseignants pour cette grande flexibilité, réactivité et efficience dont vous avez fait preuve depuis ce 13 mars 2020. Dans un contexte inédit d'une crise sanitaire, vous avez su vous adapter et poursuivre les apprentissages à distance, en présentiel, les deux pour beaucoup, ne perdant jamais le lien avec les élèves et leurs familles.

Avant cette date, la commission de formation avait déjà élaboré une trame du plan de formation diocésain en fonction des demandes et besoins repérés en amont.

A partir du confinement, FORMIRIS nous a prévenu que nous devions garder le même calendrier qu'en temps ordinaire pour l'élaboration et le budget et que la démarche d'inscription finale sera différente car la base Form'Elie disparaît.

J'ai donc travaillé à plusieurs urgences :

- Obtenir le report de toutes les formations qui n'ont pu avoir lieu entre mars et juin 2020 (Pédagogie coopérative en maternelle – Pédagogie coopérative Modélisation – Eduquer à la relation : Les écrans et les débats). Vous ne les retrouverez pas dans ce catalogue car les enseignants qui étaient inscrits recevront directement les dates et lieux de report).**
- Elaborer les cahiers des charges en commission pour le plan 20.21, les commander aux organismes de formation et avoir un calendrier qui permette de faire plusieurs formations principalement sur les mercredis – Ce que vous retrouvez dans ce catalogue en sachant que chaque formateur s'adaptera à la situation que nous avons tous vécue.**
- Commencer à communiquer sur la nouvelle plateforme d'inscription et informer les Chefs d'établissement. Elaborer une démarche transitoire d'inscription pour septembre car les DDEC n'auront plus la délégation administrative.**

La commission de formation vous présente donc ce catalogue provisoire qui vous permettra déjà de connaître les propositions.

Si, à la rentrée, vous avez d'autres besoins, vous pourrez échanger avec les Chefs d'établissement et en septembre consulter l'offre territoriale sur le site de FORMIRIS.

Merci à Katy Ugolini pour la mise en page et la présentation qui nous rend le sourire !!

Ce catalogue de formation regroupe tout ce qui est proposé aux enseignants et aux équipes éducatives en général.

Ces formations suivent nos projets diocésains qui nous donnent le cap depuis plusieurs années :

- **Le projet pastoral et les formations catéchétiques**
- **L'accueil des différences et la réussite de tous (Modules Ecole inclusive – ATOLE – Travail sur les émotions– l'Ecole chantée – le fait religieux)**
- **Les 21 mesures pour les mathématiques (la construction du nombre pour les 3 cycles)**
- **L'accompagnement des personnes (la formation initiale et continue des tuteurs – le dispositif BOPEC)**
- **L'Ecole de la relation pour former des personnes ressource**

La démarche de pré-inscription est la même pour tous et pour toutes les formations proposées :

1. **Vous vous pré-inscrivez auprès du Chef d'établissement qui vous donnera son accord.**
2. **Le Chef d'établissement nous fera parvenir toutes les demandes entre le 1^{er} et le 15 septembre 2020.**
3. **La commission de formation arbitrera les effectifs si nécessaire.**
4. **Lorsque le Chef d'établissement connaîtra les listes définitives des participants, il vous faudra vous connecter sur la nouvelle base et vous inscrire à la formation pour la prise en charge.**
5. **Cette inscription sera alors validée par le Chef d'établissement, sur la base directement.**
6. **Vous recevrez, de la part de l'organisme de formation, une invitation quelques semaines avant le début de la formation avec une autorisation d'absence émanant de la nouvelle base.**
7. **Vous ne pouvez pas vous rendre à une formation sans l'invitation reçue. Pensez à la demander.**



*A l'issue de la formation, **seules les formations prises en charge financées par FORMIRIS bénéficieront de remboursement de frais annexes.***

En restant à la disposition de tous pour des informations complémentaires, en attendant la version définitive de ce catalogue fin août qui sera aussi consultable sur le site de la DDEC <https://www.ddec06.fr/>,

Martine REMIOT,
Pour la commission diocésaine de formation

SOMMAIRE DES FORMATIONS 2020-2021



Formations diocésaines

La construction du nombre de la PS de Maternelle au CM2 : 3 journées (30643186)	P.	5
« L'école chantée » – Intégrer la musique aux apprentissages scolaires : 3 journées ()	P.	6-8
« Eduquer aux émotions » : pour développer les compétences sociales des élèves Niveau 1 : 2 journées (30643189)	P.	9
« Attention-Concentration » : Etre attentif et concentré dans un monde de distraction : 2 journées (30643192)	P.	10
Ecole inclusive : Initiation – Module 1 : 8 journées	P.	11
Ecole inclusive : Approfondissement – Module 2 : 8 journées (30737132)	P.	12
Enseigner les langues vivantes au premier degré : 1 journée et 2 ½ journées (30643335)	P.	13-14
Co-Intervention, Co-enseignement - Et si l'inclusion était gagnante ? : 2 journées en présentiel – 2 rencontres en visio	P.	15
Débuter une suppléance en 1er degré : Cadre réglementaire et prise en main de la classe Module 1 : 1 journée (30787116)	P.	16
Débuter une suppléance en 1er degré : Stratégie d'enseignement Module 2 : 2 journées (30794982)	P.	17
Débuter une suppléance en 1er degré : Education inclusive Module 3 : 1 journée (30823670)	P.	18
« Formation des Tuteurs journée d'information » : Néo-tuteurs et tuteurs expérimentés Module 0 : 1 journée (30657661)	P.	19
« Formation de Tuteurs débutants nommés à la rentrée 2020 » : Gestes et savoirs fondamentaux pour exercer la fonction de tuteur Module 1 : 2 journées et demie (30657647)	P.	20
« Formation des Tuteurs » : Se situer dans le processus de formation Module 2 : 2 journées (30657648)	P.	21
« Formation des Tuteurs » : Rédiger les écrits attendus comme tuteurs Module 3 : 2 journées (30657658)	P.	22
Le fait religieux « Nourriture et Religions » : 3 journées (30709878)	P.	23
La formation catéchétique – « Paroles et Sacrement : Quand le rite raconte nos vies » : 2 journées	P.	24
BOPEC : 3 sessions (inscription sur dossier)	P.	25-26
Calendrier	P.	27

LA CONSTRUCTION DU NOMBRE DE LA PETITE SECTION DE MATERNELLE AU CM2

FORMIRIS ID 30643186

Contexte : Comme le souligne le rapport Villani et les 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques, l'apprentissage de l'abstraction est une construction particulièrement essentielle dès le cycle 1.

En effet la construction du nombre permet dans un premier temps de comprendre le monde qui nous entoure au travers des informations produites qui sont très souvent chiffrées.

Mais le nombre a une vocation double : il est à la fois objet et sujet.

Il est objet lorsqu'il détermine une quantité mais devient sujet lorsqu'il est à l'origine de comparaison ou de calculs. Cette dualité entraîne des difficultés de conceptualisation auxquelles il faut remédier au plus tôt dans la scolarité. C'est bien cette dualité qui amène à l'initiation à l'abstraction et qui permet par le passage de la quantité au nombre de résoudre des problèmes

Les pédagogies alternatives (« méthode de Singapour », pédagogie Montessori...) que nous expliciterons permettent un apprentissage des mathématiques en trois phases pouvant se résumer dans le triptyque : manipulation – verbalisation – abstraction.



Objectifs et compétences visées :

- ✚ Situer la construction du nombre dans le savoir savant par rapport aux connaissances actuelles et liée aux démarches didactiques adaptées.
- ✚ Donner des points de repère didactiques et de processus pédagogique en classe éclairée par les mathématiques et leur fondement.
- ✚ Maîtriser le concept de nombre en caractérisant les 3 composantes : propriétés et techniques – langage – problèmes.
- ✚ Se mettre au clair sur les enjeux du triptyque : manipulation – verbalisation – abstraction.
- ✚ Tirer parti de l'importance du jeu dans les processus d'apprentissage.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ✚ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- ✚ Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- ✚ Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Contenus - Moyens et Méthodes :

- Le statut (les statuts) du nombre
- La construction du nombre chez l'enfant
- Le nombre : liens avec les programmes
- Les démarches didactiques
- Les difficultés et l'accompagnement des difficultés ; la différenciation
- L'apport de la manipulation dans les apprentissages en mathématiques
- Le jeu mathématique autour du nombre
- Le jeu à stratégie collective en mathématiques toujours autour du nombre

Durée :

3 journées

Organisme de formation :

ISFEC SAINT CASSIEN



Formateur :

**Fabrice BASCOU
Olivier LE DANTEC**

Dates :

Mercredi 17 février 2021

Mercredi 24 mars 2021

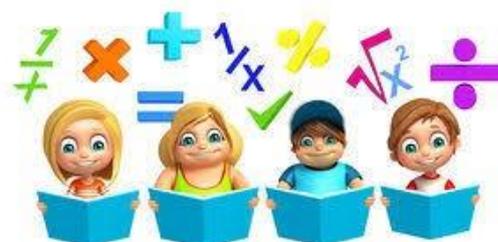
Mercredi 19 mai 2021

Lieu :

**SAINT BARTHELEMY -
NICE**

Nombre de participants :

10 à 20 personnes



L'ÉCOLE CHANTÉE :

Intégrer la musique aux apprentissages scolaires

FORMIRIS ID

Contexte : Les dernières recherches en neurosciences cognitives montrent l'impact positif de la musique sur les apprentissages en général et sur la remédiation des troubles d'apprentissage en particulier. Alice Dormoy, professeur de musique, spécialisée dans les troubles dys, formatrice et responsable pédagogique de l'association Mélodys, et créatrice de deux méthodes, Mélodys et L'école chantée, partage son expérience auprès d'un public dys- sur les pratiques musicales soutenant les apprentissages.



Prévention des difficultés scolaires – sonoriser les apprentissages scolaires par des activités multimodales impliquant les fonctions auditives, visuelles, verbales et motrices, tant en lecture qu'en mathématiques.

Objectifs généraux :

- * Découvrir les liens entre musique et apprentissages.
- * Découvrir des démarches et des outils (dont la musique, le chant et le rythme) permettant d'intégrer les éléments bénéfiques ou profitables de la musique à sa pratique pédagogique, dans un but de prévention des difficultés scolaires.

Journée 1 – Séquence 1 : Vers une pratique musicale adaptée

L'objectif pédagogique :

- ✚ Intégrer des pratiques musicales spécifiques dédiées à un soutien aux apprentissages.

Le contenu :

- Être d'emblée en immersion dans la musique pour découvrir quelques activités musicales multimodales issues des 4 parties de l'approche Melodys : développement auditif, rythme et motricité, les codages et supports visuels, la pratique instrumentale adaptée.

Le déroulement pédagogique envisagé :

- Expérimentation d'une séance musicale ciblant un soutien aux fonctions exécutives.
- Activités pratiques clôturées par un temps d'échanges et organisation des idées autour de l'intérêt cognitif des activités proposées. Amener les stagiaires à évoquer la possibilité de cibler une fonction cognitive précise par le biais d'une activité musicale à l'école.

Support :

- Fiches pédagogiques, chansons, petites percussions, matériel spécifique : cases au sol.

Journée 1 – Séquence 2 : L'apport de la musique sur les apprentissages

Les objectifs pédagogiques :

- ✚ Comprendre les processus d'apprentissage (fonctions exécutives) et les troubles d'apprentissage
- ✚ Dégager des stratégies d'apprentissage efficaces des dernières données neuroscientifiques
- ✚ Utiliser un vocabulaire commu,
- ✚ Découvrir le potentiel de la musique d'un point de vue cognitif et didactique..

Le contenu :

- Découvrir les troubles des apprentissages et leurs manifestations, les fonctions exécutives
- Les piliers de l'apprentissage
- Les dernières découvertes en neurosciences : l'apport de la musique sur les apprentissages
- L'approche multimodale
- Petit glossaire musical (les paramètres du son).

Durée :
3 journées



Organisme de formation :
MELODYS



Formateur :
Alice DORMOY

Dates :
Mercredi 13 janvier 2021
Mercredi 3 février 2021
Mercredi 31 mars 2021

Lieu :
ETABLISSEMENT - NICE

Nombre de participants :
10 à 30 personnes

Le déroulement pédagogique envisagé :

- Il s'agit de convoquer ses connaissances et expériences sur les troubles d'apprentissage, d'expérimenter le vécu des enfants dys en situation d'apprentissage, de découvrir des éléments théoriques et expérimentaux sur l'apport de la musique sur les stratégies d'apprentissage.

Support :

- Jeux collaboratifs autour des fonctions exécutives et des troubles des apprentissages : définitions et enjeux. Définir ensemble des mots clés
- Poser des définitions de termes cognitifs et musicaux pour parler le même langage
- Illustrations des fonctionnements cognitifs, schéma de l'approche multimodale.

Journée 1 – Séquence 3 : Maths en musique !

L'objectif pédagogique :

- ✚ Changer sa posture pédagogique,
- ✚ Acquérir des pratiques pédagogiques intégrant le matériau musical pour un soutien aux apprentissages fondamentaux.

Le contenu :

- Redécouvrir le programme scolaire de GS en mathématiques, de manière sonorisée.

Le déroulement pédagogique envisagé :

- Découvrir et pratiquer des activités de sonorisation des apprentissages en mathématiques. Expérimenter l'apport du son sur la perception et la compréhension des premières notions mathématiques. Utiliser du matériel ou des supports spécialisés, pensés pour aider les enfants en difficulté. Echanger entre chaque activité sur sa perception de l'activité (le son a-t-il changé ma perception de l'activité ? Est-ce que cela me paraît plus clair, attrayant, intéressant, captivant, ou plus distrayant, m'éloigne de l'objectif, me fait oublier la consigne ?) sur l'apport du son dans l'activité (quelle fonction a le son ? quelle différence avec la même activité sans le son ?)....

Support :

- Fiches d'Activité, différents supports écrits pour réaliser des activités d'écriture, de suivi du doigt, de comptage, etc.
- Chansons à compter, matériel pédagogique spécialisé.

Journée 2 – Séquence 4 : Langage en musique !

L'objectif pédagogique :

- ✚ Changer sa posture pédagogique, acquérir des pratiques pédagogiques intégrant le matériau musical pour un soutien aux apprentissages fondamentaux.

Le contenu :

- Redécouvrir le programme scolaire de GS dans le domaine du langage, de manière sonorisée.

Le déroulement pédagogique envisagé :

- Découvrir et pratiquer des activités de sonorisation des apprentissages en mathématiques. Expérimenter l'apport du son sur la perception et la compréhension des premières notions mathématiques. Utiliser du matériel ou des supports spécialisés, pensés pour aider les enfants en difficulté. Echanger entre chaque activité sur sa perception de l'activité, sur l'apport du son dans l'activité....

Support :

- Fiches d'Activité, différents supports écrits pour réaliser des activités d'écriture, de suivi du doigt.
- Chansons de comparaison de phonèmes, matériel pédagogique spécialisé.

Journée 2 – Séquence 5 : Ateliers en demi-groupe, par niveaux :

1. Intégrer le son en classe (groupe cycle 1-2, puis cycle 2-3)
2. Préserver, économiser, prendre soin de sa voix (groupe cycle 2-3, puis cycle 1-2)

L'objectif pédagogique :

- ✚ **ATELIER 1** : Être capable d'intégrer le son en autonomie dans sa pratique pédagogique quotidienne en fonction d'objectifs pédagogiques et cognitifs ciblés.
- ✚ **ATELIER 2** : Savoir respecter et économiser ses ressources vocales ; être capable de mobiliser des temps de relaxation/d'activités d'expression orale pour optimiser les périodes d'attention soutenue.

Le contenu :

- **ATELIER 1 :** Réinvestir ses connaissances en changeant de point de vue. Après avoir expérimenté les activités comme les élèves, se mettre en situation de face à face pédagogique, en ajoutant le paramètre sonore à une séquence de cours tirée du quotidien.
- **ATELIER 2 :** Découvrir une boîte à outil d'exercices ou activités brèves pour l'enseignant et les élèves. Pour l'enseignant, il s'agit d'exercices pour préserver sa voix, et pour les élèves, de pratiquer des activités durant l'intercours ou l'interclasse optimisant les temps d'apprentissage et de mémorisation.

Le déroulement pédagogique envisagé :

- **ATELIER 1 :** Construction d'outils pour l'aide à la conception d'activités sonorisées en autonomie (planches avec les paramètres du son, cartes mentales des objectifs, schéma de multimodalité). Ateliers par petits groupes, de travail collaboratif autour du programme scolaire en cours. Chercher ensemble quel paramètre du son intégrer à son activité habituelle, trouver les objectifs cognitifs et en déduire l'impact sur les objectifs pédagogiques. Restitution des activités proposées par chaque groupe et conclusion.
- **ATELIER 2 :** Exercices concrets pour prendre soin de sa voix ; activités d'échauffement vocal, de placement de la voix ; compréhension active du fonctionnement physiologique de la voix. Activités d'expression orale et de relaxation pour la classe, par niveaux.

Support :

- **ATELIER 1 :** Matériel à disposition ou à apporter (papier, ciseaux, feutres, tableau, instruments...). Carte mentale au tableau et supports d'aide à la construction d'activités sonorisées.
- **ATELIER 2 :** Expérimentation physique du souffle, de la voix, exercices vocaux et de relaxation

Journée 3 – Séquence 6 : Retour de pratique et expérimentation des applications :

L'objectif pédagogique :

- ✚ Retour d'expérience, partage des ressources et analyse des pratiques.

Le contenu :

- Restitution des pratiques mises en œuvres entre la première session de deux jours et la journée 3.

Le déroulement pédagogique envisagé :

- Partage des pratiques sous la forme de présentation des activités par les stagiaires, d'expérimentation et d'analyse. L'analyse est guidée et s'articule autour de la formulation de consignes, de la mise en œuvre des activités, des objectifs poursuivis, des résultats obtenus, des prolongements et ajustements envisagés.

Support :

- Mise à disposition du matériel pédagogique nécessaire (piano, tableau, papier, feutres, ...)

Journée 3 – Séquence 7 : Approfondir sa pratique :

L'objectif pédagogique :

- ✚ Consolider ses compétences, être plus efficace dans l'atteinte des objectifs pédagogiques et cognitifs, être plus spécifique dans sa pédagogie différenciée.

Le contenu :

- Etude de cas et construction d'activités ciblées en fonction de profils identifiés (retard de langage, difficulté de prononciation, difficulté d'attention, de repérage spatio-temporel, de lecture, de graphisme), toujours en inclusion ou dans une optique de petits groupes de soutien spécialisé.

Le déroulement pédagogique envisagé :

- En partant de la description de difficultés scolaires observées sur le terrain, construire ensemble une séquence d'activités musicales ciblées (vers un renforcement de l'attention, du graphisme, du langage, du repérage spatial...).

Support :

- Mise à disposition du matériel pédagogique nécessaire (piano, tableau, papier, feutres, ...).

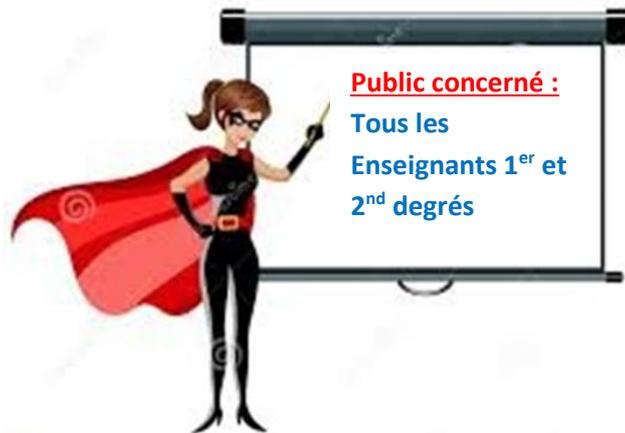
EDUQUER AUX EMOTIONS

NIVEAU 1 :

« POUR DEVELOPPER L'AUTONOMIE
AFFECTIVE ET LES COMPETENCES
SOCIALES DES ELEVES »

FORMIRIS ID 30643189

Contexte : Longtemps absents des programmes scolaires, et à plus forte raison des pratiques de terrain, l'éducation aux émotions et l'apprentissage de la gestion de conflit sont aujourd'hui fortement suggérés par les textes réglementaires, notamment grâce au nouveau socle commun qui les intègre dans la première composante du domaine 3 avec des enjeux multiples : autonomie affective, équilibre psychique, communication positive.....



Objectifs et compétences visées :

A l'issue de la formation, les enseignants auront une bonne connaissance des bases de l'éducation aux émotions, de quelques apports issus de la neurobiologie et de la psychologie, des modalités de mise en œuvre de l'éducation aux émotions à tous les niveaux de l'école, du collège et du lycée. Ils maîtriseront les principes de la communication positive et les enjeux des conflits.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ✚ Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
- ✚ Prendre en compte la diversité des élèves.
- ✚ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
- ✚ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- ✚ Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- ✚ Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.



Contenus - Moyens et Méthodes :

Journée 1 : éduquer aux émotions

- Les contenus théoriques aborderont l'éducation aux émotions sous les aspects institutionnels (programmes), psychologiques, sociaux, cognitifs, sanitaires...
- Ils définiront l'intelligence émotionnelle et les modalités de son développement, et proposeront des concepts et des outils en lien avec les attentes de l'école.
- Les ateliers mettront les stagiaires en situation pour expérimenter des outils et des dispositifs, en créer, échanger autour des problématiques rencontrées.
- Ils permettront aussi de prendre conscience, en tant qu'adulte et enseignant, de la manière dont nous gérons nos émotions et accueillons celles des autres.

Journée 2 : utiliser la gestion des émotions pour développer les compétences sociales

- Les apports s'attacheront à définir, dans le cadre des programmes, ce qui se joue dans les conflits, ce qu'est la violence et ce qu'elle cache, les réactions observées et celles attendues.
- En s'appuyant sur la maîtrise des émotions, on définira les processus de communication positive adaptés aux élèves et on présentera le cadre conceptuel des dispositifs recommandés par les textes : message clair, médiation scolaire, conseil d'élève.

Durée :

2 journées

Organisme de formation :

ISFEC SAINT CASSIEN



Formateur :

Jean-Luc DACHEUX

Dates :

Mercredi 10 mars 2021

Mercredi 26 mai 2021

Lieu :

DDEC

Villa « Casa Vecchia »

8 Avenue Urbain Bosio

06300 Nice

Nombre de participants :

10 à 20 personnes

Comprendre et accompagner

les émotions
de nos enfants



ATTENTION-CONCENTRATION :

« Etre attentif et concentré dans un monde de distraction »

FORMIRIS ID 30643192

Contexte : Les enseignants constatent que l'attention et la concentration sont difficiles dans les classes. Ils observent des situations simples où l'attention et la concentration sont absentes : lire un livre, écouter une consigne... On sait que les enfants aujourd'hui baignent dans un environnement numérique envahissant avec une importance de l'image qui les éloigne des centres d'intérêt tel que la lecture, la culture ou les activités manuelles.

Certains enfants ont des troubles de l'attention avérés et diagnostiqués par des spécialistes. Ils ont particulièrement besoin d'aménagements spécifiques en classe.

Ces élèves restent élèves de classe ordinaire, et nous devons tenir compte de cette spécificité dans la classe ordinaire.

Le constat de la situation actuelle : (difficultés rencontrées, questionnements, nouvelles directives, etc...). Comment cette demande s'articule-t-elle avec une ou plusieurs situations rencontrées sur le terrain ?



Durée :

2 journées

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Formateur :

Anne VALENTIN

Dates :

Mercredi 13 janvier 2021

Mercredi 27 janvier 2021

Lieu :

SAINT BARTHELEMY - NICE

Nombre de participants :

15 à 30 personnes

Objectifs :

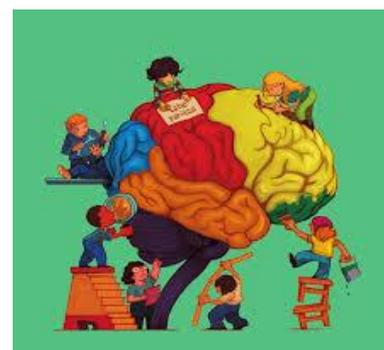
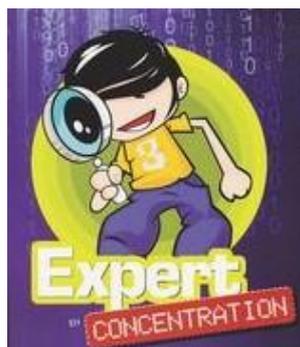
- ✚ Découvrir ou approfondir les mécanismes cérébraux mis en jeu dans l'acte d'apprendre, et notamment les mécanismes attentionnels.
- ✚ Permettre des changements de postures pédagogiques, en s'appuyant sur les neurosciences cognitives.
- ✚ Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques variés permettant l'installation de l'équilibre attentionnel, au regard des dernières découvertes des neurosciences cognitives.

Par rapport à l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 :

- ✚ Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- ✚ Prendre en compte la diversité des élèves.

Contenus, moyens, et méthodes :

- Se familiariser avec quelques éléments de base sur le fonctionnement cérébral (cortex cérébral, lobes, aires)
- Connaître les fonctions exécutives, chef d'orchestre du cerveau, dont l'attention fait partie.
- Repérer les différents systèmes qui régissent notre attention
- Découvrir les grandes lignes du dispositif « Atole » (Attentif, à l'école), de Jean-Philippe Lachaux, et son laboratoire de l'Inserm, à Lyon. (Cf, « les petites bulles de l'attention »)
- Alternance de travaux en coopération, de « jeux » sur l'attention, et d'apports.



L'ÉCOLE INCLUSIVE

Module 1 :

« Initiation »

FORMIRIS

Contexte : Ce stage constitue le 1^{er} module d'une formation destinée à sensibiliser les enseignants de classe ordinaire aux pratiques de l'école inclusive.

Il inclut 2 journées de stage en établissement qui permettront aux participants de développer une réflexion, des postures et des pratiques adaptées aux besoins et à la réussite de tous les élèves.



Durée :

8 jours (6 jours de formations et 2 jours de stage)

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Coordination :

Nathalie FRENOY

Formateurs ISFEC :

Nathalie FRENOY

Véronique LEGRAND

Alizée VIGIER

Erika PARTIOT

Ghislaine LEVY

Céline AUTRIC.....

Dates :

Du Mercredi 27 janvier 2021

au Vendredi 5 février 2021

Lieu :

DDEC de TOULON (à une minute de la gare à pieds)

Nombre de participants :

15 à 25 personnes maximum

Objectifs :

- ✦ Identifier le concept d'école inclusive et ses conséquences sur le système éducatif, sur l'établissement scolaire et sur les pratiques professionnelles.
- ✦ Revisiter ses pratiques afin de prendre en compte les besoins de chaque élève.
- ✦ S'outiller pour optimiser la prise en compte de la diversité.
- ✦ Collaborer en équipe et avec les spécialistes.
- ✦ **Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; Prendre en compte la diversité des élèves ; Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ; Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; Coopérer au sein d'une équipe, avec les parents d'élèves, avec les partenaires de l'Ecole ; Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Contenus, moyens, et méthodes :

- **Cadre institutionnel, enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive : comprendre et analyser :** Interroger le sens et les finalités de l'école, Identifier l'éthique et les enjeux d'une école ouverte à tous ; Comprendre, s'approprier les textes et respecter le cadre institutionnel et les enjeux des parcours de scolarisation.
- **Exercer dans l'éducation inclusive :** Observer et s'approprier les outils un élève en situation d'obstacle d'apprentissage en milieu ordinaire ; Différencier ses pratiques pédagogiques et la coopération entre élèves ; Connaître les théories de l'apprentissage et interroger les pratiques de l'évaluation.
- **Prendre sa place de partenaire dans l'éducation inclusive :** Place de l'écoute dans la communication avec l'élève et sa famille, Prendre sa place dans l'équipe éducative.
- **Développer une pratique réflexive :** Ecrire son cheminement réflexif ; Modalités d'évaluation des stagiaires : Elaboration d'une charte de l'évaluation ; Elaboration d'une grille d'observation d'un élève ; Ecrit réflexif.
- Ateliers ; travaux de groupe ; Analyses de situations ; Stage (Préparation et retour de stage) ; Elaboration d'outils ; Ecriture réflexive



L'ECOLE INCLUSIVE

Module 2 :

« *Approfondissement* »

FORMIRIS ID 30737132

IMPORTANT :

Seuls les enseignants ayant participé au module 1 pourront s'inscrire



Contexte : Ce stage constitue le 2nd

module d'une formation destinée à sensibiliser les enseignants de classe ordinaire aux pratiques de l'école inclusive.

Tout comme le premier module, celui-ci inclut 2 journées de stage en établissement qui permettront aux participants de développer une réflexion, des postures et des pratiques adaptées aux besoins et à la réussite de tous les élèves.

Objectifs :

- ✚ Analyser les situations des élèves et des professeurs.
- ✚ S'outiller pour optimiser la prise en compte de la diversité.
- ✚ Se positionner en professionnel dans l'équipe.
- ✚ Développer une démarche réflexive.
- ✚ **Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; Prendre en compte la diversité des élèves ; Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ; Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; Coopérer au sein d'une équipe, avec les parents d'élèves, avec les partenaires de l'Ecole ; Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.



Contenus moyens, et méthodes :

- **Cadre institutionnel, enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive: concevoir et construire :** Actualiser les connaissances institutionnelles et Identifier les enjeux de l'éducation inclusive ; Construire le concept de handicap ; Construire le panorama de la prise en charge du handicap.
- **Exercer dans l'éducation inclusive :** Différencier son enseignement et personnaliser les apprentissages ; Analyser une situation d'élève après écriture d'une grille d'observation et entretien d'explicitation ; Elaborer une évaluation formatrice critériée ; Se positionner en professionnel dans l'équipe pédagogique, éducative et ESS.
- **Répondre pédagogiquement à des besoins éducatifs particuliers repérés :** Connaître les élèves à BEP et les spécificités des TSA et du TDAH ; Prendre en compte les spécificités et les besoins de ces élèves ; Analyser des situations qui mettent le professeur en difficulté / Positionnement.
- **Développer une pratique réflexive :** Préparation et réalisation d'un oral de positionnement ; Elaboration d'une évaluation formatrice critériée qui rend visible la progression de l'élève ; analyse d'une observation d'élève et identification des besoins ; Carte heuristique du dispositif visité ; oral de positionnement.

Durée :

8 jours (6 jours de formations et 2 jours de stage)

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Coordination :

Nathalie FRENOY

Formateurs ISFEC :

Nathalie FRENOY

Véronique LEGRAND

Marie-Laure LETHIMONNIER

Erika PARTIOT

Céline AUTRIC.....

Dates :

Du Mercredi 25 novembre 2020

au Vendredi 4 décembre 2020

Lieu :

DDEC Nice

Villa « Casa Vecchia »

8 Avenue Urbain Bosio

06300 Nice

Nombre de participants :

15 à 25 personnes maximum



ENSEIGNER LES LANGUES VIVANTES AU 1^{ER} DEGRE

FORMIRIS ID 30643335

Contexte : De nombreux enseignants enseignent les LV dans leur classe sans pour autant avoir reçu de formation didactique ou avoir les compétences linguistiques nécessaires.

Cette formation devrait leur permettre, en partant de leurs pratiques :

- d'acquérir une formation didactique de base,
- de prendre confiance en eux,
- de connaître les textes officiels, les compétences à travailler, les objectifs à atteindre,
- de travailler en équipe,
- de découvrir des pistes pour continuer à se former.



Objectifs :

- ✚ Prendre connaissance des textes de référence concernant les langues vivantes.
- ✚ Connaître les principes de base de la didactique des LV en primaire.
- ✚ Découvrir des exemples d'activités pour les 5 compétences à enseigner en langues vivantes, soit par l'observation de vidéos, soit en vivant soi-même l'activité en tant qu'apprenant.
- ✚ Savoir concevoir et une séquence d'apprentissage, savoir analyser les séquences d'apprentissages proposées par les manuels pour les adapter et les compléter si besoin.
- ✚ Savoir évaluer les compétences en langues vivantes.
- ✚ Découvrir des ressources pour l'enseignement des langues vivantes (manuels, ressources numériques, chants, jeux, ouvrages de littérature de jeunesse). Savoir évaluer ces ressources et les utiliser à bon escient en fonction des objectifs visés.
- ✚ Savoir construire une progression pour sa classe et pour le cycle.
- ✚ **Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; Utiliser une LVE dans les situations exigées par son métier ; Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ; Coopérer au sein d'une équipe ; S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ; Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques ; Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant en compte la diversité des élèves ; Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Durée : 2 journées

**1 journée de 7h (mardi ou jeudi)
et 2 demi-journées de 4 h (les mercredis)**

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Formateur :

Sophie MATHAS

Dates :

Jeudi 20 mai 2021 (journée)

Jeudi 27 mai 2021 (matin)

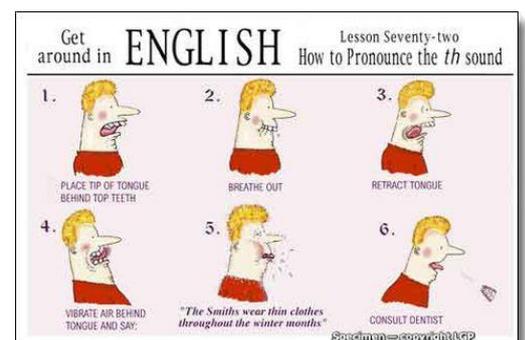
Mardi 1^{er} juin 2021 (matin)

Lieu :

SAINT BARTHELEMY - NICE

Nombre de participants :

10 à 25 personnes



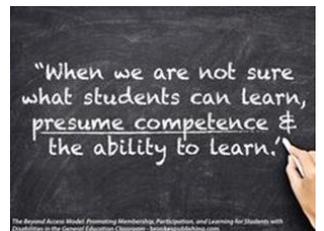
Contenus moyens et méthodes :

Première journée :

- Comment préparer une séquence d'enseignement des langues vivantes ?
- La méthode actionnelle.
- Les progressions.
- La place du jeu dans une séquence d'apprentissage.
- Exemples d'activités.
- Comment bien choisir parmi les ressources disponibles celles qui sont les mieux adaptées aux objectifs d'apprentissage ?
- Comment les intégrer de façon pertinente dans une séquence d'apprentissage ?
- Présentation rapide des textes officiels et du CECRL.

Deuxième et Troisième demi-journées :

- La place des chants, comptines et virelangues dans une séquence d'apprentissage.
- Exemples d'activités.
- Evaluer les compétences en langue vivante.
- Evaluation positive et portfolios.
- Travailler les compétences phonologiques
- Travailler à partir d'un album de littérature de jeunesse.
- Retour sur les expériences vécues en classe et réponses aux questions restées en suspend.



CO-INTERVENTION, CO-ENSEIGNEMENT : Et si l'inclusion était gagnante ?

L'inscription ne sera possible que si les enseignants spécialisés et de classes ordinaires travaillent déjà en binôme ou souhaiteraient travailler en binôme

FORMIRIS

Contexte : L'introduction de la co-intervention et/ou du co-enseignement au sein des classes ordinaires a été favorisée par le développement de l'inclusion scolaire sous l'impulsion de la loi de 2005. En effet, nous constatons que, dans un contexte inclusif, le rôle de l'enseignant spécialisé s'est graduellement élargi, allant vers une collaboration de plus en plus étroite avec ses collègues des classes ordinaires. Alors que le travail « orthopédagogique », comme disent les canadiens, était auparavant perçu comme une différenciation accordée à l'extérieur de la classe ordinaire voire de l'école, il s'effectue maintenant de plus en plus au sein même du groupe-classe. Toutefois la volonté affirmée de réduire le caractère « excluant » de l'aide apportée rencontre des obstacles bien réels.

Comment trouver un équilibre entre les moments de prise en charge distincts dans un autre lieu et le soutien apporté de manière concomitante dans une même unité de temps et d'espace ? Où trouver le temps pour s'accorder, se coordonner, rapprocher les points de vue avant et après l'intervention ? Comment fluidifier les temps d'inclusion ?

L'environnement et les problématiques sont distincts que l'on soit en Regroupement d'Adaptation, en ULIS ou en SEGPA, mais le désir d'inclusion est bien le même.



Durée : 2 journées

2 journées en présentiel

2 rencontres en visio

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Formateur :

Dates :

A DETERMINER ?

- * La première journée en présentiel se déroulera début décembre,
- * Les enseignants expérimenteront et effectueront la remontée en Janvier et février,
- * La seconde journée en présentiel sera placée au retour des vacances d'hiver.

Lieu :

A déterminer

Nombre de participants :

20 à 30 personnes

Objectifs :

- Offrir un temps de formation commun aux enseignants des classes ordinaires et aux enseignants spécialisés.
- Utiliser des outils d'observation qui seront construits par le binôme.
- Élaborer un projet d'intervention en classe conduit par les deux partenaires.
- Stabiliser les concepts de co-intervention / co-enseignement.
- Éclairer les points de convergence et les spécificités de la dimension « co » lorsqu'elle est pratiquée en Regroupement d'Adaptation, en ULIS et en SEGPA.
- Affiner le rôle de l'enseignant spécialisé comme personne-ressource.

Résultats attendus :

- Le but à atteindre est de proposer aux élèves de développer UNE compétence de l'oral ou de l'écrit lors d'une séquence qui durera 4 à 5 semaines.
- Le binôme d'enseignants aura été capable de « tricoter » un dispositif qui rendra les apprentissages plus accessibles aux élèves à BEP.
- Par-delà ce projet précis les objectifs du stage seront atteints si les enseignants ont acquis les bases d'une collaboration qui pourra être réutilisée dans d'autres occasions. Transfert de la démarche.

Evaluations :

- Quel sont les points forts de cette approche ?
- Quelles sont les faiblesses et les corrections à apporter ?
- Qu'est-ce que le stagiaire en retient du point de vue de ses gestes professionnels, chacun au regard de son propre référentiel ?
- Comment les enseignants spécialisés se sentent renforcés dans leur rôle de personne ressource ?

Conditions de réussite et modalités d'organisation :

Le dispositif sera hybride :

- Une première journée en présentiel
- Deux rencontres en visio selon les conditions définies ci-après
- Une seconde journée en présentiel

A l'issue de la première journée, des groupes de 4 à 6 enseignants se constitueront. Ils sont formés de 2 à 3 binômes composés d'un enseignant spécialisé et d'un enseignant de classe ordinaire. Ils conviendront d'un RDV en visio dans les 15 jours qui suivront la formation pour présenter leurs projets d'intervention en classe qu'ils auront finalisé entre temps. Ils pourront ainsi se challenger en vue de la mise en œuvre qui durera entre 4 à 5 semaines.

Un second RDV en visio sera envisagé entre les binômes afin qu'ils échangent à l'issue des activités. Chaque binôme produira un court écrit de synthèse qu'il adressera au formateur.

Un guide sera remis aux stagiaires pour canaliser ce débriefing. Il permettra d'explorer des champs bien précis.

L'étude des écrits par le formateur permettra une reprise plus rapide lors pour du second présentiel.

DÉBUTER UNE SUPPLÉANCE :

« CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PRISE EN MAIN DE LA CLASSE »

1^{ER} DEGRÉ - Module 1

FORMIRIS ID 30787116

Contexte :

Ce dispositif, qui s'adresse aux Suppléants, propose un suivi individualisé permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste.

Ce premier module, en présentiel, d'un dispositif d'accompagnement pouvant en compter quatre permet d'acquérir des gestes professionnels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Remarque : Attention, ce dispositif n'est pas une préparation à un concours interne ou réservé.



Durée :

3 modules de 4 journées
Module 1 : 1 journée

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Formateur :

Catherine BUIGUES

Dates :

Mercredi 7 octobre 2020

Lieu :

DDEC Nice

Villa « Casa Vecchia »

8 Avenue Urbain Bosio

06300 Nice

Nombre de participants :

8 à 15 participants

Objectifs :

- ✚ Comprendre les spécificités de l'enseignement privé (notamment l'Enseignement Catholique).
- ✚ Maîtriser son entrée en fonction.
- ✚ Développer des outils pédagogiques pour gérer sa classe.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ✚ Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
- ✚ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
- ✚ Maîtriser la langue française à des fins de communication.
- ✚ Coopérer au sein d'une équipe.
- ✚ Contribuer à l'action de la communauté éducative.
- ✚ Coopérer avec les parents d'élèves
- ✚ Coopérer avec les partenaires de l'École
- ✚ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- ✚ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Contenus moyens, et méthodes :

1 Phase en distanciel (10 heures de travail effectif pour le suppléant) :

- Les suppléants inscrits, recevront des textes accompagnés d'un questionnaire évolutif leur permettant de découvrir et comprendre les textes de l'enseignement privé, le bulletin officiel, les programmes, le socle commun, l'interdisciplinarité d'une part et d'autre part, d'attester par leurs réponses de leur réflexion sur ce qu'est être enseignant dans l'enseignement privé.

1 Phase en présentiel (6 heures) :

- Permettant une synthèse des acquis et une première rencontre avec le formateur accompagnant pour un positionnement et une évaluation des besoins.



DÉBUTER UNE SUPPLÉANCE :

« STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT »

1^{ER} DEGRÉ - Module 2

FORMIRIS ID 30794982

Contexte :

Ce dispositif, qui s'adresse aux Suppléants, leur propose un suivi individualisé permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste.

Ce deuxième module, en présentiel, d'un dispositif d'accompagnement pouvant en compter quatre permet d'acquérir des gestes professionnels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Remarque : Attention, ce dispositif n'est pas une préparation à un concours interne ou réservé.



Objectifs :

- ✚ Connaître les spécificités de la maternelle, l'évaluation, les projets, l'organisation des ateliers, les rituels.
- ✚ Connaître les diverses méthodes de lecture en CP.
- ✚ Maîtriser les 4 piliers de l'apprentissage (zoom sur l'attention).

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ❖ Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- ❖ Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- ❖ Prendre en compte la diversité des élèves
- ❖ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- ❖ Maîtriser la langue française à des fins de communication
- ❖ Coopérer au sein d'une équipe
- ❖ Contribuer à l'action de la communauté éducative
- ❖ Coopérer avec les parents d'élèves
- ❖ Coopérer avec les partenaires de l'École
- ❖ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- ❖ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- ❖ Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- ❖ Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Contenus moyens, et méthodes :

L'objectif est d'aider le suppléant dans la construction progressive de sa professionnalité. Se découpe en trois phases :

- **Phase 1 : en présentiel : Ce temps de 6 heures est destiné à préparer la classe :** Concevoir et organiser sa classe.
- **Phase 2 : en présentiel (10 h) et distanciel (10 h) :** phase d'accompagnement comptant 5 temps de regroupement de 2 heures. **Cette phase ne peut se satisfaire d'un contenu défini car elle est évolutive et adaptable aux besoins et questionnements de chacun. Elle demande donc de la part du formateur une grande adaptabilité ainsi qu'une bonne connaissance du terrain.**
- **Phase 3 : accompagnement du suppléant dans sa classe (3 h) :** Il s'agit d'une visite-conseil dans la classe. Un temps d'observation par le formateur du suppléant : gestion de la classe, outils pédagogiques utilisés, préparation des leçons et mise en place dans la classe.....

Durée :

3 modules de 4 journées
Module 2 : 2 journées

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Formateur :

Catherine BUIGUES

Dates :

Mercredi 14 octobre 2020

Mercredi 4 novembre 2020

Lieu :

DDEC Nice

Villa « Casa Vecchia »

8 Avenue Urbain Bosio

06300 Nice

Nombre de participants :

8 à 15 participants



DÉBUTER UNE SUPPLÉANCE :

« ÉDUCATION INCLUSIVE »

1^{ER} DEGRÉ - Module 3

FORMIRIS ID 30823670

Contexte :

Ce dispositif, qui s'adresse aux Suppléants, leur propose un suivi individualisé permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste.

Ce troisième module, en présentiel, d'un dispositif d'accompagnement pouvant en compter quatre permet d'acquérir des gestes professionnels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Remarque : Attention, ce dispositif n'est pas une préparation à un concours interne ou réservé.



Objectifs :

- ✚ Connaître le cadre réglementaire.
- ✚ Définir le rôle de chaque acteur.
- ✚ Définir la notion d'accompagnement et d'autonomie.
- ✚ Réfléchir ensemble à des outils pertinents de collaboration.
- ✚ Analyser des situations d'élève.



Durée :

3 modules de 4 journées
Module 3 : 1 journée

Organisme de formation :

ISFEC Saint Cassien



Formateur :

Catherine BUIGUES

Dates :

Mercredi 20 janvier 2021

Lieu :

DDEC Nice

Villa « Casa Vecchia »
8 Avenue Urbain Bosio
06300 Nice

Nombre de participants :

8 à 15 participants

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ❖ Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- ❖ Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- ❖ Prendre en compte la diversité des élèves
- ❖ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- ❖ Maîtriser la langue française à des fins de communication
- ❖ Coopérer au sein d'une équipe
- ❖ Contribuer à l'action de la communauté éducative
- ❖ Coopérer avec les parents d'élèves
- ❖ Coopérer avec les partenaires de l'École
- ❖ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- ❖ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- ❖ Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- ❖ Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- ❖ Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Contenus moyens, et méthodes :

- **1er temps (3heures) :** Présentation de l'ASH. Comment travailler en collaboration avec une AESH et gérer les relations parents-enseignants.
- **2ème temps (3 heures) :** Pratique de classe. Beaucoup plus pratique, ce temps sera consacré à l'adaptation de son enseignement et des outils pédagogiques pour un élève BEP.



FORMATION DES TUTEURS

Module 0 - JOURNEE D'INFORMATION:

« Néo-tuteurs et tuteurs expérimentés »

FORMIRIS : ID 30657661

Contexte : Cette journée d'information s'adresse à tous les tuteurs, néo tuteurs et tuteurs expérimentés, du premier et du second degré accompagnant un enseignant en année de validation ou relevant d'un dispositif d'aide spécifique. Elle se déroulera en présence de représentants des corps d'inspection, des chefs d'établissement et des enseignants détachés de l'Institut. L'objectif de cette journée est de situer clairement le rôle de chacun dans le processus d'évaluation, de validation, de certification et de titularisation des professeurs stagiaires. Des tables rondes, organisées l'après-midi, permettront de s'engager dans une réflexion autour de thématiques choisies.



Objectifs :

- ✚ Associer tuteurs, Chefs d'établissement, formateurs et corps d'inspection.
 - ✚ Connaître le cadre réglementaire de son intervention.
 - ✚ Situer clairement le rôle et la contribution de chacun des acteurs dans le processus d'évaluation, de validation, de certification et de titularisation des professeurs stagiaires.
 - ✚ Réfléchir autour de thématiques choisies.
- Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :**
- ✚ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
 - ✚ Maîtriser la langue française à des fins de communication.
 - ✚ Contribuer à l'action de la communauté éducative.
 - ✚ Coopérer avec les partenaires de l'Ecole.
 - ✚ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
 - ✚ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Contenus moyens et méthodes :

Matin : Pour les néo tuteurs nouvellement nommés :

- La fonction de tuteur : le dispositif d'accompagnement, le lien avec l'ISFEC, les tâches du tuteur. - Les attendus des différents acteurs intervenant dans la validation des stagiaires.
- L'organisation de l'année, la mise en place du suivi. - Les différents rapports. - Rencontre avec des CE.

Pour les tuteurs expérimentés ayant déjà suivi des lauréats :

- Rencontre avec les enseignants détachés. - L'organisation de l'année : rappel des attendus.
- Réactualisation des contenus disciplinaires et didactiques.

Après-midi : Pour tous :

- Rencontre avec les corps d'inspection. - Organisation de tables rondes avec les représentants des instances de validation autour de thématiques proposées.

Apports théoriques, didactiques et pédagogiques. Travaux de groupes ; mises en situations et analyses ; temps d'échanges. Apports d'outils nécessaires à l'observation et à l'évaluation du stagiaire.

Formation Tuteurs :

Module 0

Durée :

1 journée

Organisme de formation :

ISFEC SAINT CASSIEN



Coordination :

Alexandra BEAUSIRE

Roselyne MENARDI

Dates :

Jeudi 1^{er} octobre 2020

Lieu :

STANISLAS – Nice

Nombre de participants :

10 à 100 stagiaires



FORMATION DES TUTEURS DEBUTANTS NOMMES A LA RENTREE 2020 : Module 1

« Gestes et savoirs fondamentaux pour
exercer la fonction de tuteur »

FORMIRIS : ID 30657647

Contexte : Cette formation initiale des tuteurs est obligatoire pour tout enseignant accompagnant pour la première fois un enseignant en année de validation ou relevant d'un dispositif d'aide spécifique à cette mission les années précédentes. Ce module inclut deux journées et demie de formation, à l'Institut Saint Cassien Nice, qui permettront aux participants de développer une réflexion et une posture adaptée à l'accompagnement des lauréats stagiaires.



Objectifs :

- ✚ Connaître le cadre règlementaire de leur intervention.
- ✚ Associer tuteurs, Chefs d'établissement, formateurs et corps d'inspection.
- ✚ Situer clairement le rôle et la contribution de chacun des acteurs dans le processus d'évaluation, de validation, de certification et de titularisation des professeurs stagiaires.
- ✚ Adopter une posture éthique et responsable.
- ✚ Connaître et utiliser les bases de l'écoute active.
- ✚ Rédiger avec bienveillance et objectivité les rapports attendus.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ✚ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- ✚ Coopérer avec les partenaires de l'Ecole
- ✚ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Contenus moyens et méthodes :

- **1ère demi-journée :** Un temps d'information commun à tous les tuteurs, reste nécessaire. La fonction de tuteur : le dispositif d'accompagnement, le lien avec l'ISFEC, les tâches du tuteur. Les attendus des différents acteurs. La mise en place du suivi. Les différents rapports. Rencontre avec des CE et avec les enseignants détachés. Réactualisation des contenus disciplinaires et didactiques.
- **2nde journée :** Clarifier sa fonction de tuteur : rappel du dispositif d'accompagnement et du cadre règlementaire. Organiser son année de tutorat. Observer un stagiaire sans juger, rendre compte de son observation à travers un entretien. Connaître et utiliser les bases de l'écoute active. Mener à bien un entretien. Adapter son accompagnement aux besoins de la discipline. S'initier à l'élaboration des rapports attendus, notamment du rapport intermédiaire.
- **3ème journée :** Perfectionner la rédaction des rapports, notamment du rapport final ; S'engager dans une démarche réflexive et objective. Avoir connaissance et tirer profit des attendus des différents acteurs intervenant dans la validation des stagiaires.

Formation Tuteurs :

Module 1

Durée :

2 journées et demie

Organisme de formation :

ISFEC SAINT CASSIEN



Coordination :

Alexandra BEAUSIRE

Roselyne MENARDI

Dates :

- Jeudi 1^{er} octobre 2020 (matin)

- Jeudi 26 novembre 2020

- Jeudi 14 janvier 2021

Lieu :

STANISLAS - Nice

Nombre de participants :

10 à 35 stagiaires

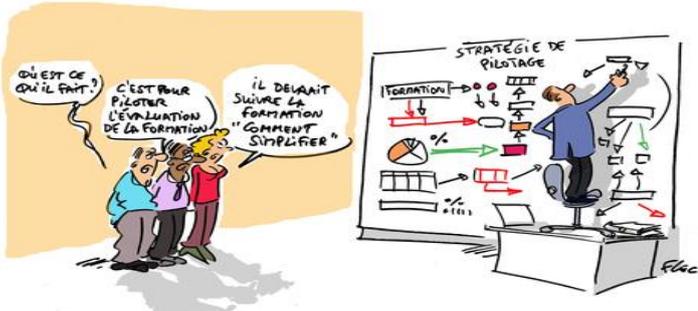


FORMATION DES TUTEURS : Module 2

« SE SITUER DANS LE PROCESSUS DE FORMATION : ACCOMPAGNEMENT – MISSION D’EVALUATION – ANALYSE DE PRATIQUE »

FORMIRIS : ID 30657648

Contexte : Ce stage constitue le deuxième module d’une formation destinée aux tuteurs du premier et du second degré. Cette formation vise particulièrement les tuteurs ayant déjà accompagné un professeur stagiaire, mais désireux de consolider leurs connaissances/compétences sur les attendus de la fonction durant l’année de stage. Ce module inclut deux journées, à l’Institut Saint Cassien Nice, qui permettront également aux participants de s’initier à l’analyse de pratique.



Public concerné :
Enseignants
tuteurs 1^{er} et 2nd
degrés ayant déjà
suivi le module 1

Objectifs :

- ✚ Connaître les référents théoriques de son action.
- ✚ S’engager dans une démarche réflexive.
- ✚ Analyser sa propre pratique.
- ✚ Développer une réflexion et une posture adaptée à l’accompagnement des lauréats stagiaires.

Par rapport à l’arrêté du 1er juillet 2013 :

- ✚ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- ✚ Maîtriser la langue française à des fins de communication
- ✚ Contribuer à l’action de la communauté éducative
- ✚ Coopérer avec les partenaires de l’Ecole
- ✚ S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- ✚ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Contenus moyens et méthodes :

- **1^{ère} journée :** S’initier à l’analyse de pratique. Perfectionner la rédaction des rapports, notamment du rapport final, grâce aux apports de l’analyse de pratique. Échanger et analyser ses pratiques sur l’exercice de l’accompagnement des lauréats. S’engager dans une démarche réflexive et objective au service de son tutorat.
- **2^{nde} journée :** Parfaire ses compétences en analyse de pratiques. Analyser et intégrer les évaluations de sa propre pratique. Élaborer des outils et s’ouvrir à l’innovation pédagogique. Analyser les situations éducatives en les reliant aux choix éthiques et anthropologiques de l’Enseignement catholique. Expliciter les cadres théoriques permettant la lecture et la transformation des situations d’apprentissage.

Formation Tuteurs : Module 2

Durée :
2 journées

Organisme de formation :
ISFEC SAINT CASSIEN



Coordination :
Alexandra BEAUSIRE

Dates :
- Jeudi 28 janvier 2021
- Jeudi 24 mars 2021

Lieu :
STANISLAS - Nice

Nombre de participants :
10 à 25 stagiaires

Apports théoriques, didactiques et pédagogiques. Apports théoriques sur l’Analyse de Pratiques. Travaux de groupes. Analyses de situations. Temps d’échanges. Apports d’outils nécessaires à l’observation et à l’évaluation du stagiaire.

FORMATION DES TUTEURS : Module 3

« Rédiger les écrits attendus comme tuteurs : Mener un entretien »

FORMIRIS : ID 30657658

Contexte : Ce stage constitue le troisième module d'une formation destinée aux tuteurs du premier et du second degré. Cette formation vise particulièrement les tuteurs ayant déjà accompagné un professeur stagiaire, mais désireux de mettre à jour ou de consolider leurs connaissances/ compétences sur les attendus de la fonction durant l'année de stage, elle répond également aux attentes des tuteurs n'ayant jamais reçu de formation. Ce module inclut deux journées de formation, à l'Institut Saint Cassien Nice, qui permettront aux participants d'acquérir les repères et pratiques essentiels à la fonction et de maîtriser la rédaction des différents écrits attendus.



Objectifs :

- ✚ Faciliter les liens entre accompagnement en établissement et formation en ISFEC.
- ✚ Adapter son accompagnement aux besoins de la discipline.
- ✚ Conduire un entretien.
- ✚ Maîtriser les différents écrits des tuteurs et leur fonction selon les règles déontologiques attendues.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013 :

- ✚ Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- ✚ Maîtriser la langue française à des fins de communication
- ✚ Contribuer à l'action de la communauté éducative
- ✚ Coopérer avec les partenaires de l'Ecole
- ✚ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- ✚ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Contenus moyens et méthodes :

- **1ère journée :** Mettre en place un projet d'accompagnement. Réactualiser ses contenus disciplinaires et didactiques. Adopter une posture éthique et responsable : règles déontologiques accompagnant la rédaction de la communication des écrits. Rédiger les différents écrits attendus du tuteur (rapports ; carnet de bord).
- **2nde journée :** Connaître et utiliser les bases de l'écoute active. Mener à bien un entretien. Adopter une posture éthique et responsable : règles déontologiques accompagnant la rédaction de la communication des écrits. Perfectionner la rédaction des rapports, notamment du rapport final.

Apports théoriques, didactiques et pédagogiques. Apports théoriques sur l'Analyse de Pratiques. Travaux de groupes. Analyses de situations. Temps d'échanges. Apports d'outils nécessaires à l'observation et à l'évaluation du stagiaire.



Formation Tuteurs :

Module 3

Durée :

2 journées

Organisme de formation :

ISFEC SAINT CASSIEN



Coordination :

Alexandra BEAUSIRE

Dates :

- Jeudi 5 novembre 2020
- Mercredi 27 janvier 2021

Lieu :

STANISLAS - Nice

Nombre de participants :

10 à 35 stagiaires

LE FAIT RELIGIEUX ISTR

Nourriture et Religions

FORMIRIS : ID 30709878



L'alimentation et les religions



Public concerné :

Enseignants du 1er et 2nd degrés, Chefs d'établissement 1er et 2nd degrés, Animateurs en pastorale

Objectifs :

Durée :

3 journées

Organisme de formation :

ISTR de Marseille



Formateurs :

Christian SALENSON

Dominique SANTELLI

Dates :

- Mercredi 17 mars 2021
- Jeudi 18 mars 2021
- Vendredi 19 mars 2021

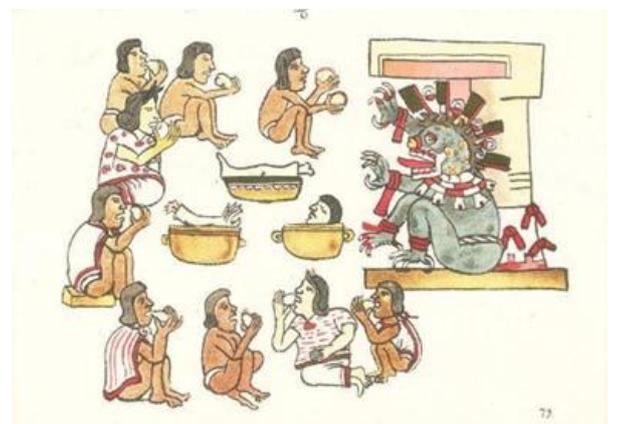
Lieu :

ISTR de Marseille

Nombre de participants :

De 10 à 25 personnes

- + Cette session participe à la promotion de l'enseignement des faits religieux et de l'éducation à l'altérité en s'intéressant aux rapports entre nourritures, cultures et religions.
- + Le pur, l'impur, le cru, le cuit, les dieux s'invitent à la table des hommes.
- + Haut lieu symbolique et de ritualité, nourritures et boissons sont des marqueurs d'appartenance culturelle et religieuse.
- + Aujourd'hui, à côté de l'affirmation identitaire de religions traditionnelles, naissent de nouvelles sensibilités alimentaires qui ne sont pas étrangères à un religieux diffus.
- + L'école se trouve confrontée à de nouveaux enjeux pédagogiques et éducatifs.



LA FORMATION CATECHETIQUE :

« Paroles et Sacrement : Quand le rite raconte nos vies »

Contexte : Comment Écritures et rites interrogent-ils l'expérience de vie ? Comment structurent-ils une expérience humaine ? Nous avons besoin des rites et des Écritures pour comprendre notre expérience humaine et la construire comme expérience spirituelle. La Parole surgit à la croisée des Rites, des Écritures et de l'Histoire, histoire personnelle et histoire du monde : la structure est anthropologique avant d'être théologique. L'objectif de cette session est d'éveiller nos cœurs et nos intelligences pour laisser les rites et les Écritures faire leur travail, c'est à dire révéler le sens divin de nos existences. Partant de là nous interrogerons notre expérience pastorale auprès des jeunes et des adultes que ce soit en école catholique, en catéchèse et catéchuménat, en aumônerie et en équipe liturgique.



Déroulement :

Jeudi 15 octobre :
8.30 H - 17.00 H

Approche anthropologique: récit, rites, expérience humaine

- ✚ Histoire, Écriture et Rite ou la structure anthropologique. *Jean-François Meuriot*
- ✚ Quand Rite, Écriture construisent l'expérience spirituelle et deviennent une histoire avec Dieu. *Christian Salenson*
- ✚ Advenir en tant que vivant par le rite et le récit. *Jérémy Pichon*
- ✚ Les rites aujourd'hui, quelques exemples. *Catherine Pagès*
- ✚ Approches psychologiques. *Véronique Balu*
- ✚ Rite et histoire/ Récit et histoire – aspect sociétal. *Marie-Laure Durand*

Vendredi 16 octobre
9.00 H - 16.00 H

Approche théologique : Récit – Rite – Révélation

- ✚ Parole de Dieu : Écriture et Rite ou l'oeuvre de Dieu. *Catherine Janssonie*
- ✚ Récit et Rituel : la Haggada – Racines juives. *Marie-Laure Durand*
- ✚ Sacramentalité des Écritures. *Roxana Telema*
- ✚ Sacramentalité du rite. *Bernard Maitte*
- ✚ Parole et sacrements, histoire, récit, mémoire de nos vies – Vous ferez cela en mémoire de moi. *Soeur Bénédicte de la Croix*

Durée :

2 journées

Organisme de formation :

ISTR de Marseille



Responsable de Formation :

Bernard MAITTE

Dates :

Jeudi 15 octobre 2020

Vendredi 16 octobre 2020

Lieu :

ISTR de Marseille

Nombre de participants :

De 10 à 25 personnes

BOPEC

FORMIRIS inscriptions sur dossier



Public concerné :

Le parcours s'adresse à tous les enseignants exerçant dans les établissements du 1er et du 2nd degrés du territoire du grand sud, et s'interrogeant à propos d'une prise de responsabilité au sein de l'enseignement catholique

Visées :

- ❖ Il s'agit de permettre aux enseignants des établissements scolaires d'engager une réflexion vers la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement Catholique et d'élaborer un projet professionnel.
- ❖ Relever ensemble le défi du renouvellement des acteurs et des responsables dans l'enseignement catholique, en construisant une meilleure visibilité des engagements humains et des possibilités d'évolution professionnelle.
- ❖ Nourrir la réflexion d'un territoire sur le redéploiement éventuel des responsabilités et missions au service du projet.

Objectifs :

- ✚ Permettre à toute personne de s'interroger sur la notion de prise de responsabilités, pour soi et pour le collectif, les attendus de l'Enseignement Catholique et ses besoins.
- ✚ Donner à comprendre les enjeux et les changements à envisager dans une prise de responsabilité.
- ✚ Permettre à toute personne d'être informée sur un éventail large des métiers et activités au sein de l'Enseignement Catholique, leurs prérequis et leurs modalités d'accès.
- ✚ Donner une représentation partagée de l'ensemble des possibles en termes de promotion professionnelle et de développement de compétences au sein de l'Enseignement Catholique.
- ✚ Permettre, dans un cadre contenant, à chaque participant de relire et d'analyser ses expériences, tout en repérant ses points d'appui, ses axes de progrès et les facteurs de son évolution au regard de ses compétences et des aptitudes.
- ✚ Donner la possibilité à chacun d'analyser sa posture professionnelle, son rapport à l'institution et au projet éducatif de l'Enseignement Catholique.
- ✚ Permettre à chaque personne d'élaborer un projet professionnel en saisissant les articulations entre projet personnel/professionnel et entre projet personnel/collectif/institutionnel, d'identifier ses motivations, de clarifier ses priorités.
- ✚ Permettre d'évaluer la pertinence et la faisabilité de son projet avec les attentes et besoins de l'Enseignement Catholique, tout en prévoyant les étapes de la mise en oeuvre de celui-ci.

Contenus :

- L'exercice de la responsabilité : éclairage sociologique et anthropologique.
- Histoire et Projet de l'Enseignement Catholique.
- Son organisation au service d'une mission et d'un projet.
- Les enjeux de la professionnalisation.
- Connaitre son fonctionnement personnel dans une perspective de prise de responsabilité.
- L'animation et l'accompagnement des adultes.
- Les différents champs et degrés de responsabilité (animation – formation – encadrement - direction), en tenant compte de la diversité des profils accueillis et des besoins particuliers repérés.
- Les parcours de formation (référentiels et dispositifs de formation), prenant en compte tous les types de cheminement personnel, permettant une rencontre entre un projet personnel forgé par l'expérience préalable, le désir, la rencontre... et le projet de l'institution.

Pour plus d'informations, contactez les Chefs d'établissement et la Direction Diocésaine.

CALENDRIER - ANNEE SCOLAIRE 2020 / 2021

		2020				2021						
		SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Lundi							1	1				
Mardi	1				1		2	2			1	Enseigner les langues vivantes au 1er degré J3 (matin)
Mercredi	2				2		3	3			2	
Jeudi	3		1 Formation Tuteurs Module 0 1 journée Formation Tuteurs Module 1 1/2 journée (matin)		3		4	4	1		3	1
Vendredi	4	2			4	1 Jour de l'An	5	5	2		4	2
Samedi	5	3			5	2	6	6	3	1 Fête du Travail	5	3
Dimanche	6	4		1 Toussaint	6	3	7	7	4 Pâques	2	6	4
Lundi	7	5		2	7	4	8	8	5 Lundi de Pâques	3	7	5
Mardi	8	6		3	8	5	9	9	6	4	8	6
Mercredi	9	7	Débuter une suppléance - Module 1	4	9		10	10	7	5	9	7
Jeudi	10	8		5 Formation Tuteurs Module 3 J1	10	7	11	11	8	6	10	8
Vendredi	11	9		6	11	8	12	12	9	7	11	9
Samedi	12	10		7	12	9	13	13	10	8 Victoire 1945	12	10
Dimanche	13	11		8	13	10	14	14	11	9	13	11
Lundi	14	12		9	14	11	15	15	8	10	14	12
Mardi	15	13		10	15	12	16	16	8	11	15	13
Mercredi	16	14	Débuter une suppléance - Module 2 J1	11 Armistice 1918	16	13	17	17	14	12	16	14
Jeudi	17	15	Formation catéchétique - "Paroles et Sacrement : Quand le rite raconte nos vies" - J1	12	17	14	18	18	15	13 Ascension	17	15
Vendredi	18	16	Formation catéchétique - "Paroles et Sacrement : Quand le rite raconte nos vies" - J2	13	18	15	19	19	16	14	18	16
Samedi	19	17		14	19	16	20	20	17	15	19	17
Dimanche	20	18		15	20	17	21	21	18	16	20	18
Lundi	21	19		16	21	18	22	22	19	17	21	19
Mardi	22	20		17	22	19	23	23	20	18	22	20
Mercredi	23	21		18	23	20	24	24	21	19	23	21
Jeudi	24	22		19	24	21	25	25	22	20	24	22
Vendredi	25	23		20	25	22	26	26	23	21	25	23
Samedi	26	24		21	26	23	27	27	24	22	26	24
Dimanche	27	25		22	27	24	28	28	25	23 Pentecôte	27	25
Lundi	28	26		23	28	25	29	29	26	24 Lundi pentecôte	28	26
Mardi	29	27		24	29	26	30	30	27	25	29	27
Mercredi	30	28		25	30	27	31	31	28	26	30	28
Jeudi	29	29	Formation Tuteurs Module 1 J2	26	31	28			29	27	29	27
Vendredi	30	30		27		29			30	28	30	28
Samedi	31	31		28		30			31	29	31	29
Dimanche				29		31				30		30
Lundi				30						31		31
Mardi												

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique des Alpes-Maritimes

Villa Casa Vecchia – 8, Avenue Urbain BOSIO – 06300 NICE

Téléphone : 04 97 08 23 00

Email : contact@ddec06.com – Site internet : <http://www.ddec06.fr>



UN BON PLAN

